

Gestion et Protection de la Nature

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'enseignement vise à former des **techniciens supérieurs polyvalents** aptes à répondre aux différents besoins de la protection de la nature. Cela suppose de bonnes connaissances en écologie ainsi qu'une bonne culture générale. L'option a pour but de décrire, analyser et définir les objectifs de la gestion d'un espace de nature et de l'animation nature.

Possibilité de poursuite d'études en formation supérieure.



Les domaines d'intervention du Technicien Supérieur "Gestion et Protection de la Nature" intéressent différents secteurs professionnels :

- **Les Organismes et Associations de Gestion de milieux naturels** : Conservatoires du littoral, Conservatoires des sites naturels, Fédérations de chasse, Fédération de Pêche, Office National des Forêts, Parcs Régionaux, Réserves naturelles, Associations de protection de la nature, CPIE, Fermes Pédagogiques...
- **Les Administrations et Collectivités territoriales** : Communes et groupements de communes, Syndicats mixtes, Syndicats de rivières, Service environnement des mairies...
- **Les Bureaux d'études** environnementales, les services environnement des grandes entreprises...
- **L'animation nature**



DUREE DE LA FORMATION

- 1500 heures de formation

RYTHME

- 2 ans avec une soixantaine de semaines en entreprise
- Rentrée en septembre
- Alternance Centre de formation/ Entreprise : environ 3 semaines / 3 semaines

CONTENU DE LA FORMATION

DOMAINE	MODULE	HORAIRES
Projet de formation et Professionnel	M 11 - Accompagnement du projet personnel et professionnel	80 heures
DOMAINE COMMUN		
Ouverture sur le monde : Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	M 21 - Organisation économique, sociale et juridique	80 heures
	M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	150 heures
	M 23 - Langue vivante	100 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine commun		20 heures
EPS	M 31 - Education physique et sportive	70 heures
DOMAINE PROFESSIONNEL		
Traitement des données et informatique	M 41 - Traitement des données	60 heures
	M 42 - Technologies de l'information et du multimédia	40 heures
Connaissances scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales et culturelles, liées au secteur professionnel	M 51 - Expertises naturalistes	190 heures
	M 52 - Gestion de la nature et concertation territoriale	100 heures
	M 53 - Opération de génie écologique	140 heures
	M 54 - Animation d'un public	90 heures
	M 55 - Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels	90 heures
	M 56 - Programme d'action de génie écologique ou projet de valorisation et de préservation environnementale d'un espace	130 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel		120 heures
Initiative locale	M 71 - Module d'initiative locale	40 heures



STATUTS

Salarié d'entreprise en Contrat d'Apprentissage ou en Contrat de Professionnalisation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre titulaire d'un bac ou d'un niveau IV (S, STAV, DAEU (B), BAC PRO...)
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

ETABLISSEMENT PRIVE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET PAR APPRENTISSAGE

MFR - 1888 rue de Coqueréaumont - 76690 SAINT GEORGES SUR FONTAINE
Tél. : 02 35 34 71 22 - Fax : 02 35 34 27 54
E mail : mfr.coquereamount@mfr.asso.fr
Web : www.mfr-coquereamount.org

Formation organisée et financée par
la Région Haute-Normandie